

# 'ROCHE INFOS'

Juin 2015



Bulletin d'information de la  
Municipalité de Roche-Lez-Beaupré  
[www.roke-lez-beaupre.fr](http://www.roke-lez-beaupre.fr)



Directeur de la publication : Jacques KRIEGER  
Conception et rédaction : Jacqueline COUTIN, Philippe COUTIN,  
Joël JOSSO, Philippe VALLET, Pauline LIGIER  
Impression ESTIMPRIM- Besançon  
[mairie@roke-lez-beaupre.fr](mailto:mairie@roke-lez-beaupre.fr)

## MOT DU MAIRE

*Chers Rochoises et Rochois*

Les beaux jours sont là : chacun a très envie d'embellir sa maison ou son jardin, c'est bien naturel ; cependant ces activités ne doivent pas s'effectuer au détriment de la tranquillité des voisins, mieux vaut respecter les horaires autorisés !...



Malgré les actions de prévention et contrôle de la gendarmerie, certains quartiers sont confrontés à de nouvelles incivilités nocturnes. Les riverains se plaignent de nuisances, nous faisons appel à chaque famille pour tenter de raisonner leurs adolescents. A défaut, la répression sera inévitable.

*Votre dévoué*  
**Jacques KRIEGER**

## CÉRÉMONIE DU 8 MAI

**Comme chaque année à cette date commémorative, la population rochoise était conviée à la cérémonie du souvenir devant le Monument aux Morts.**

Le maire a lu l'ordre du jour écrit par le maréchal de Lattre de Tassigny le 9 mai 1945, puis le texte du ministre de la Défense.

Après le dépôt d'une gerbe, Jacqueline Teyssier a fait part de l'émotion qu'elle ressentie en avril dernier lorsqu'une sculpture symbolisant la résistance des déportés, une main réalisée par un artiste bisontin, lui a été remise. Cette sculpture sera offerte prochainement par Jacqueline au Musée de la Résistance de Besançon où chacun pourra l'admirer et penser à tous les déportés qui ont lutté en utilisant au mieux leurs mains pour garder leur dignité humaine.



Les musiciens présents ont accompagné cette cérémonie à plusieurs reprises et le maire a convié les Rochois présents à partager un moment de convivialité à la salle Lumière où quelques enfants ont chanté le premier couplet de la Marseillaise.

# CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MAI

## **DESIGNATION DU JURY D'ASSISES 2016 :**

Pour constituer la liste préparatoire à la liste annuelle du jury d'assises 2016 le Conseil municipal a procédé au tirage au sort de 6 noms à partir de la liste électorale.

## **CONTRAT ENFANCE JEUNESSE 2015-2018 :**

Le contrat signé en 2011 avec la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) pour le centre de loisirs est échu. Il s'agit d'un contrat d'objectif et de co-financement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans. Les actions sont menées par l'UFCV dans le cadre du centre de loisirs, de l'accueil périscolaire et des TAP. La CAF apporte un financement et exerce un contrôle. Le Conseil à l'unanimité mandate le maire pour signer un nouveau contrat 2015-2018.

## **DEMANDE DE SOUSCRIPTION A « la main de l'Espoir » :**

Mme Jacqueline TEYSSIER (91 ans), dernière survivante locale du camp d'Auschwitz, est toujours très active et se déplace dans les lycées et collèges de FC pour porter son témoignage. Elle a reçu à titre d'hommage une sculpture intitulée "La main de l'Espoir" ; une collecte est faite auprès d'un office notarial de Besançon pour acquérir cette sculpture. La main sera remise au musée de la Résistance à la Citadelle. Le Conseil à l'unanimité :

ACCEPTE la participation à la souscription pour « la main de l'Espoir »

MANDATE le maire pour verser 500 € à la souscription par 12 voix favorables ;  
5 voix auraient souhaité participer à la souscription pour un montant supérieur.

## **VENTE DE LA PARCELLE AL 220 ZA SUD :**

Le Maire présente la parcelle AL 220 qui constitue actuellement un "délaisé" dans la ZA SUD puisque que sa structure de 1m de large et 92m de long ne permet pas d'y construire quoi que ce soit. Une demande d'acquisition par le propriétaire riverain est parvenue en mairie. Le Conseil accepte de vendre au prix des domaines : 20 €/m<sup>2</sup>.

## **AVENIR DU PRESBYTERE :**

Monsieur Beaumont, adjoint aux bâtiments, présente un recensement des besoins de la commune dans le secteur du presbytère :

- la commune cherche à valoriser son patrimoine (les locaux inoccupés se dégradent) ;
- la commune cherche de la place pour accueillir les associations notamment des salles de réunions ;
- la commune a besoin d'agrandir la cantine (séparation de l'espace restauration avec l'espace jeux, suites à des demandes de plus en plus nombreuses de repas).

Le conseil décide :

- de réhabiliter le presbytère ;
- d'étudier la faisabilité de deux logements à l'étage (par 13 voix pour 4 contre) ;
- d'étudier la faisabilité d'une extension de la cantine liée à la réalisation de deux locaux associatifs au rez-de-chaussée du presbytère (par 13 voix pour 4 contre).

L'étude de faisabilité sera développée par le travail en commission.

# TRAVAIL DES COMMISSIONS

## Affaires scolaires et sociales

La cantine est l'objet d'une forte concentration : 103 repas sont servis en moyenne par jour. La ludothèque fonctionne très bien : une trentaine d'enfants l'ont fréquentée durant les vacances.

Sur les 30 places dont dispose la crèche intercommunale, 11 enfants de Roche y sont inscrits et 6 nouvelles demandes sont en instance.

425 courriers ont été adressés aux jeunes de la commune pour leur permettre d'acquérir la carte «Avantages jeunes».

## Communication

Une mise à jour du site internet de la commune a permis de rattraper le retard lié aux absences et au changement de personnel. Une prochaine réunion de la commission se tiendra pour faire le point sur le site.

## PC-DP

Lors de la dernière réunion, 2 Déclarations Préalables et 4 demandes de Permis de Construire ont été étudiées par la commission. Les travaux de rénovation du logement de l'école Ferry sont en phase de finition. La commission « Bâtiments » va se réunir pour étudier différents projets de rénovation du presbytère.



## Fleurissement et voirie

L'effort de fleurissement du village est poursuivi et les bénévoles étaient au rendez-vous le 18 mai au matin pour épauler le personnel municipal.

L'éclairage de la commune a fait l'objet d'un bilan pour noter et corriger les défauts.

# TEMPS D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

Au cours du dernier trimestre de l'année scolaire, plusieurs bénévoles rochois nous font l'honneur d'intervenir auprès des enfants lors des TAP qui ont lieu les lundis, mardis et jeudis de 15h30 à 16h30 :

- M. Cousson : découverte des insectes, présentation avec sa propre collection

- M. Kovanci : initiation à la danse folk

- M. Guybard : découverte de la nature avec des ateliers dans les locaux et d'autres en forêt.



**La Municipalité remercie ces bénévoles pour leurs interventions.**

## INAUGURATION DU CARRÉ MILITAIRE

Le mauvais temps prévu pour cette journée du 26 avril n'était pas au rendez-vous ! C'est même par un beau soleil que le Carré militaire du cimetière de Roche a été inauguré par le maire et les responsables départementaux et communaux du Souvenir français, Jean-Claude Rebière, Bernard Bidault et Robert Nicolier.



Après qu'une rose eût été placée sur chaque tombe familiale où reposait un soldat «Mort pour la France», deux gerbes ont été déposées sur le Carré où les noms des quatre soldats dont les restes ont été transférés en cet endroit figurent sur une plaque de marbre : Charles Péquignot, Ernest Grammont, Fernand Grosjean et Charles Tognol.



C'est à dessein que cette date avait été retenue parce qu'elle coïncidait avec la Journée nationale des Déportés. Après les allocutions de Jacques Krieger et Bernard Bidault, Jacqueline Teyssier a lu un message de Paix.

La musique a interprété avec talent, non seulement « la Marseillaise », mais aussi « le Chant des Partisans ».

Et tout le monde a pu ensuite échanger lors du vin d'honneur qui a suivi cette émouvante cérémonie au cours de laquelle quatre enfants drapés des couleurs nationales entouraient le Carré.

## NETTOYAGE DE PRINTEMPS : ACTION CITOYENNE ET CONVIVIALE

**Nettoyage des rues de la commune  
le samedi 6 juin à partir de 9h00 en mairie.**

La Municipalité invite toutes les personnes souhaitant participer à l'opération «VILLAGE PROPRE» de Roche à **contacter la Mairie avant le 4 juin 2015** afin de constituer des groupes par secteurs.



*La Commune fournit les sacs poubelles et les gants. Ce nettoyage sera suivi d'un apéritif « réconfortant et amical » offert par la Municipalité dans la grande salle de la mairie.*

# HOMMAGE À JACQUELINE TEYSSIER

Le 25 avril 2015, à Besançon, un hommage a été rendu à Jacqueline Teyssier, dernière survivante locale du camp d'Auschwitz, qui témoigne depuis un quart de siècle de l'horreur qu'elle a vécue.

A cette occasion, elle a reçu à titre d'hommage une sculpture intitulée "La main de l'espoir", une main dressée à la patine sombre qui lui a fait dire : **"Une main comme l'étaient nos mains : sales, jamais lavées !"**. Mme Teyssier a offert cette sculpture au Musée de la Résistance et de la déportation de Besançon.

Depuis 25 ans, cette rescapée des camps témoigne dans les écoles, collèges et lycées de ce qu'elle a vécu au cœur de l'enfer nazi. Et comme l'écrivait Albert Camus, **"Qui répondrait en ce monde à la terrible obstination du crime si ce n'est l'obstination du témoignage ?"**

Un témoignage qui a marqué des générations d'élèves : "Il y a 35 ans, tu es venue dans ma classe, raconte un instituteur, et c'est l'une des rares fois où il y a eu un grand silence. Ton témoignage était tellement poignant..."

L'émotion était palpable au moment de rendre hommage à cette "grande dame". Elle fut arrêtée sur dénonciation en 1944 puis déportée à Auschwitz puis à Bergen Belsen. Le 15 avril 1945, lors de la libération du camp, elle ne pesait alors plus que 28 kg.

"Vous témoignez de la souffrance mais vous portez aussi, et c'est plus important encore, un message d'espérance, souligne le président de l'Amicale à la mémoire des résistants du groupe Guy-Mocquet"

**"Croyez bien que tant que je pourrai parler, tant que j'aurai ma mémoire, je témoignerai, assure Jacqueline Teyssier. J'irai dans les collèges, les écoles, partout et je dirai ce qu'on a supporté, ce qu'on a souffert. Car même si on a refait nos vies, les cris qu'on a entendus, les horreurs qu'on a vues nous reviennent tous les jours. Nous y penserons jusqu'à la fin de nos vies."**



*Vous pouvez participer en ligne ou en savoir davantage en allant sur [www.hommage-jacquelineteyssier.blogspot.fr](http://www.hommage-jacquelineteyssier.blogspot.fr)*

# TRAVAUX A LA SNCF



Les riverains de la voie ferrée, et même au-delà, ont connu quelques nuits...inconfortables en avril.

C'est que la SNCF a mené une opération de rajeunissement du parcours ferroviaire entre Belfort et Besançon grâce à deux trains-usines de 750 m. Il s'agissait de remplacer les rails, les traverses et le ballast.

Pour cela, 500 personnes ont été mobilisées pour neuf mois de travaux, 88 km de ligne ont été renouvelés ce qui a nécessité : 148 000 traverses, 160 000 tonnes de ballast et 185 km de LRS (Longs Rails Soudés). Pour un coût de 118 millions d'euros financés par SNCF Réseau.

Les travaux ont été effectués toutes les nuits, du lundi soir au samedi matin, de 20h à 5h.

Rappelons que la ligne entre Besançon et Belfort a été construite entre 1854 et 1857, d'abord concédée au PLM (Paris-Lyon-Méditerranée) en 1857 ; la SNCF naîtra le 1er janvier 1938.

La gare de Roche a été construite en 1858, après que le Conseil municipal eût manifesté fermement son irritation: la première gare sur la nouvelle ligne devait être Novillars, bourgade réduite à « une soixantaine d'habitants, ne comptant que douze maisons dont deux sont portées inhabitées au recensement de 1856 et qu'il ne se trouve pas vestige d'une seule auberge » !

La gare est désaffectée en 2000 et murée en 2013. Quant à la gare de marchandises, édifiée en 1871, elle est démolie en 2014.



## LA POSTE

A compter du 29 juin 2015, le bureau de poste de Roche-lez-Beaupré change ses heures d'ouverture :



<b>LUNDI</b>	<b>9h00 - 12h00</b>	<b>14h00 - 17h00</b>
<b>MARDI</b>	<b>9h00 - 12h00</b>	<b>14h00 - 17h00</b>
<b>MERCREDI</b>	<b>9h00 - 12h00</b>	<b>14h00 - 17h00</b>
<b>JEUDI</b>	<b>9h00 - 12h00</b>	<b>14h00 - 17h00</b>
<b>VENDREDI</b>	<b>9h00 - 12h00</b>	<b>14h00 - 17h00</b>
<b>SAMEDI</b>	<b>9h00 - 12h00</b>	

# FESTIVAL

## Son'Lidari'Thise



**Samedi 6 juin 2015**

**Aérodrome de Thise de 13h00 à 2h00**

**Entrée 5€- Buvette / Restauration / Animations**

**Festival solidaire de musique au profit de l'association "Le Cabas", une épicerie solidaire.** Objet de cette association : aider, à l'échelon des treize communes du SEEB (Syndicat d'Etudes de l'Est Bisontin) et exceptionnellement des communes limitrophes, toute personne ou famille en difficulté temporaire, par l'attribution de produits alimentaires et de tout autre produit de première nécessité demandé par un bénéficiaire et agréé par l'association.

*Tous les fonds récoltés lors de cette journée serviront à l'association pour acheter principalement des produits pour leur épicerie solidaire et peut-être d'autres projets.*

**La programmation sera variée avec une orientation chanson française et acoustique afin de se détacher des autres festivals du secteur plus axés pop-rock.**

## AGES ET VIES

La maison "Ages et Vie" a eu une belle initiative, en organisant une sortie dans une chocolaterie à Thise. Les résidents bien encadrés, par la dévouée accompagnatrice Brigitte, ont beaucoup apprécié ce rendez-vous qui permet des contacts autres que ceux de leur famille ou des amis habituels. Durant 2 heures, ils ont pu visiter les ateliers, déguster les chocolats... Les personnes à mobilité réduite ont ainsi pu passer une bonne journée éducative, terminée autour d'un goûter pris à la maison.



Dans "Ages et Vie", il y a âge bien sûr mais aussi, la vie, dans la maison et en dehors. C'est ainsi, que d'autres animations sont prévues : fleurissement des terrasses, portes ouvertes pour la troisième année de la maison, loto des pensionnaires, visite de la biscuiterie de Fontain, repas de Noël.

*La maison recherche des bénévoles pour accompagner les résidents ou proposer des activités, contacts au 03 81 84 35 84 ou 03 81 84 40 33. Pour tout autre renseignement sur la maison, vous pouvez contacter le 03 81 25 08 23.*



## COMITÉ DES FÊTES

**Samedi 20 juin 2015  
de 19h00 à 23h00**

Rendez-vous salle Lumière, salle d'Abbans, dans les cours d'école et Place Pasteur, il y en aura pour tous les goûts...

*Le Comité des fêtes organise son programme !*



## ASSOCIATION DE LAPRAK

*L'association bisontine « Les Amis de Laprak » œuvre pour la scolarisation des enfants au Népal central dans 14 villages du district de GORKHA, dont le principal, Laprak (2500 habitants) a donné son nom à l'association.*

**Ces villages sont très proches de l'épicentre du séisme qui a dévasté la région (+ de 90 % des maisons détruites) et sur les 16 bâtiments financés par l'association, seuls les 3 plus récents ont bien résisté au tremblement de terre. Un plan d'urgence s'est donc mis en place pour acheter dans un premier temps des bâches, matelas, couvertures et nourriture, avant d'engager dans un second temps, la reconstruction.**

Devant le côté dramatique de la situation, l'association se mobilise et fait appel aux dons pour récolter les fonds nécessaires permettant de faire face aux besoins de première nécessité (bulletin de don pour le séisme sur le site internet des Amis de Laprak).

Le site Internet de l'association, [www.amis-de-laprak.com](http://www.amis-de-laprak.com), décrit ses objectifs, ses réalisations menées au Népal, ses actions menées en France. Des informations sont également données au jour le jour sur la situation dans le secteur habituel d'intervention. L'association compte sur votre soutien pour l'aider dans cette action humanitaire et vous remercie pour votre contribution.



## CENTRE DE LOISIRS

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, Roche-Lez-Beaupré a fait son printemps du jeu. Le 18 avril dernier, Charlotte et Marion, volontaires en Service Civique, secondées par l'équipe d'animation, ont accueilli plus de 50 personnes sur le site de Roche-Lez-Beaupré pour leur faire vivre un après-midi entièrement consacré aux jeux de société.

Cette année, les « jeux du monde » furent mis à l'honneur : des jeux de coopération, de compétition, de création, chacun y a trouvé son bonheur.

Cet après-midi ensoleillé a permis aux familles de passer un moment convivial en profitant aussi bien de jeux de société à l'intérieur que de jeux grandeur nature à l'extérieur.



L'équipe d'animation de Roche-Lez-Beaupré vous remercie de votre participation et vous dit à l'année prochaine.

**Le centre de loisirs sera ouvert durant toutes les vacances d'été, sauf les quinze premiers jours d'août, soit du 3 au 14 août inclus.** Chaque semaine sera thématisée.



Emilie BRUNET assurera la direction de juillet, et Quentin MARSOT celle d'août.

**Les inscriptions seront ouvertes à partir du lundi 8 juin.**

- Deux mini-camps seront organisés courant juillet :
- à Dole pour les 6-11 ans : du 15 au 17 juillet
  - à Marnay pour les 11-16 ans : du 20 au 23 juillet

## PROJET ORDICLASSE

Notre commune participe au projet Ordiclasse qui permet aux élèves de disposer à l'école d'ordinateurs et de logiciels éducatifs. Ce projet a été engagé par la ville de Besançon en 1999 en partenariat avec l'Education Nationale et étendu aux communes de la Communauté d'Agglomération en 2003.

Lundi 18 mai, chaque élève de CE2 s'est vu remettre une clé USB dotée des mêmes logiciels que ceux installés sur les ordinateurs de sa classe afin de pouvoir utiliser chez lui les mêmes programmes qu'à l'école et même aller plus loin dans son exploration des exercices numériques.



**Un cartable dans la poche !**

# LOGEMENTS/GARAGES COMMUNAUX A LOUER

## Logements

**Adresse : 7 rue d'Arcier**

Type : T4

Surface : 87 m<sup>2</sup>

Loyer : 603 € loyer + 40 € garage = 643 €

Chauffage : gaz - collectif avec répartiteurs individuels

Charges : à la charge du locataire, prévoir 100 € pour le chauffage

**Libre le 1er juillet 2015**

Contact : Mairie au 03 81 60 52 99



**Adresse : 10 rue des Ecoles (au dessus de l'école ferry)**

Type : T4 (conventionné)

Surface : 103 m<sup>2</sup>

Loyer : 556 € loyer + 40 € garage = 596 €

Chauffage : gaz - collectif avec répartiteurs individuels

Charges : à la charge du locataire, prévoir 100 € pour le chauffage

**Libre le 1er juillet 2015**

Contact : Mairie au 03 81 60 52 99



## Garages



**Adresse : 2 rue du Vieux Roche**

Surface : 12 m<sup>2</sup>

Loyer : 40 €

**Libre actuellement**



**Adresse : 7 rue d'Arcier**

Surface : 12 m<sup>2</sup>

Loyer : 40 €

**Libre actuellement**

A  
U  
F  
I  
L  
D  
U  
M  
O  
I  
S

## ETAT CIVIL

Naissance : Lydia DAOUD le 15 avril 2015  
Léana LADJAMA VALNET le 16 avril 2015  
Iléane AYMANNIN le 22 avril 2015  
Nolan MANDON le 27 avril 2015



Décès :  René MESSIN le 23 avril 2015 à 87 ans

Mariage : Ouafaé EL HODALY et Abdallah BOUJAABA  
le 18 avril 2015

Mathilda BUECHER et Loïc PADOVANI  
le 2 mai 2015



Céline BERNARD et Christophe PUREN  
le 9 mai 2015

## CULTE

**Samedi 6 juin** : à 18h, messe à Thise  
**Dimanche 7 juin** : à 10h30, messe à Chalèze  
**Samedi 13 juin** : à 18h, messe à Thise  
**Dimanche 14 juin** : à 10h30, messe à Chalezeule  
**Dimanche 21 juin** : à 10h30, messe à Thise  
**Samedi 27 juin** : à 18h, messe à Thise  
**Dimanche 28 juin** : à 10h30, messe à Vaire-Arcier



## NOUVELLE ACTIVITÉ

Yvan Roche (entreprise individuelle)  
SPCIALIST , spécialiste de la vie numérique

**Dépannage, Maintenance, Assistance, Conseil en micro-informatique et appareils numériques.**

www.spcialist.fr - 06.33.34.89.02



# COMITÉ DE JUMELAGE

## **RENCONTRE EUROPEENNE DU 4 AU 8 MAI 2015 A SANTA BRIGIDA**

Les 11 enfants de CM2 inscrits à cette rencontre ont été accueillis chaleureusement par nos amis de Santa Brigida. Ils ont découvert le village jumelé avec Roche-Lez-Beaupré depuis 1997.

Un programme adapté avait été soigneusement préparé par le Comité de Jumelage de Santa Brigida aidé de bénévoles :

- visite du village et du musée d'Arlequin
- visite du moulin de Baresi et fabrication artisanale d'huile de noix
- échanges sportifs avec les enfants de Santa Brigida
- visite des laboratoires Soluna et des champs de culture d'herbes aromatiques utilisées dans la fabrication de produits cosmétiques naturels
- initiation à la création de fresques.



En dehors de ces activités, les enfants ont beaucoup joué sur l'aire de jeux du village où la tyrolienne a fait l'objet de toutes leurs convoitises. Des contacts principalement par internet seront poursuivis avec les quelques enfants italiens qu'ils ont rencontrés.

Avec le Maire du village et les membres du Comité de Jumelage nous avons d'ores et déjà évoqué la préparation des 20 ans de notre jumelage en 2017 à Roche-lez-Beaupré.

Le village de Santa Brigida dispose de nombreuses locations de vacances (pour tous renseignements voir le site internet ou contacter le Comité de Jumelage de Roche 03.81.57.05.18).

## **EXPOSITION UNIVERSELLE DE MILAN**

Quelques places restent disponibles pour la visite de l'Exposition Universelle de Milan du 17 au 20 septembre 2015. Renseignements au 03.81.57.05.18.

## **VISITE DU PARLEMENT EUROPEEN A STRASBOURG**

Une visite du Parlement Européen à Strasbourg est organisée le vendredi 26 juin 2015 par la Maison de l'Europe de Besançon avec déjeuner au Parlement et visite libre de Strasbourg l'après midi - tarif 55 € - renseignements et inscriptions au 03.81.21.29.55.

# JOUR DE COLLECTE DES DÉCHETS

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
M 1	S 1 31	M 1	J 1	D 1 férié	M 1
J 2	D 2	M 2	V 2	L 2	M 2
V 3	L 3	J 3	S 3 40	M 3	J 3
S 4 27	M 4	V 4	D 4	M 4	V 4
D 5	M 5	S 5 36	L 5	J 5	S 5 49
L 6	J 6	D 6	M 6	V 6	D 6
M 7	V 7	L 7	M 7	S 7 45	L 7
M 8	S 8 32	M 8	J 8	D 8	M 8
J 9	D 9	M 9	V 9	L 9	M 9
V 10	L 10	J 10	S 10 41	M 10	J 10
S 11 28	M 11	V 11	D 11	M 11 férié	V 11
D 12	M 12	S 12 37	L 12	J 12	S 12 50
L 13	J 13	D 13	M 13	V 13	D 13
M 14 férié	V 14	L 14	M 14	S 14 46	L 14
M 15	S 15 férié	M 15	J 15	D 15	M 15
J 16	D 16 33	M 16	V 16	L 16	M 16
V 17	L 17	J 17	S 17 42	M 17	J 17
S 18 29	M 18	V 18	D 18	M 18	V 18
D 19	M 19	S 19 38	L 19	J 19	S 19 51
L 20	J 20	D 20	M 20	V 20	D 20
M 21	V 21	L 21	M 21	S 21 47	L 21
M 22	S 22 34	M 22	J 22	D 22	M 22
J 23	D 23	M 23	V 23	L 23	M 23
V 24	L 24	J 24	S 24 43	M 24	J 24
S 25 30	M 25	V 25	D 25	M 25	V 25 férié
D 26	M 26	S 26 39	L 26	J 26	S 26 52
L 27	J 27	D 27	M 27	V 27	D 27
M 28	V 28	L 28	M 28	S 28 48	L 28
M 29	S 29 35	M 29	J 29	D 29	M 29
J 30	D 30	M 30	V 30	L 30	M 30
V 31	L 31	M 30	S 31 44	L 30	J 31 53

## TENNIS DE TABLE

La saison pongiste 2014-2015 touche à sa fin. Le championnat terminé, l'heure est désormais au bilan. Et celui-ci est plus que flatteur. Pour tout dire, il est même carrément exceptionnel pour le président Thierry Beaumont qui commente avec une légitime fierté : "Sept montées sur seize possibles, c'est quasiment du jamais vu !"

Parmi les sujets de satisfaction, il convient de saluer le parcours sans faute de la Régionale 2 qui, invaincue, évoluera la saison prochaine au plus haut niveau du championnat régional, soit en R1.

A noter aussi l'accession de la première équipe de départementale (la D1) au premier échelon régional (R4) de même que l'exploit de notre D5 laquelle, en deux phases, grimpe de 2 divisions 1.

Bref, d'excellents résultats confirmant la justesse de la politique du club qui allie dans ses deux objectifs prioritaires le souci d'excellence à la formation des jeunes. Et dans ce dernier domaine, les dirigeants ont tout lieu de se féliciter car la relève est bien là !

Seule ombre au tableau : l'équipe phare n'a pu se maintenir en Nationale 3, ceci en dépit d'une belle combativité qui a tenu joueurs et supporters en haleine jusqu'à l'ultime rencontre de la saison qui opposait l'élite rochoise à l'équipe de Charleville-Mézières.

La " Une " - vraisemblablement rajeunie - retrouvera donc la pré-nationale de zone (PNZ) l'automne prochain pour de nouvelles aventures. On peut lui prédire, connaissant l'engagement de tous, des lendemains qui chantent.

Après un parcours sans faute, la Départementale 1 accède au premier échelon du championnat régional.



# BIBLIOTHÈQUE

## Attention ! Certaines de nos animations ont changé de jour et d'horaire

Traditionnellement au mois de juin, les élèves de l'école primaire proposent leurs différents *travaux d'arts visuels* réalisés au cours de l'année scolaire pour le plus grand bonheur de leurs parents et des lecteurs. Cette année, toutes les classes du primaire participent à l'exposition qui est visible aux heures d'ouverture (lundi et mercredi de 16h30 à 18h30 et samedi de 11h à 12h).

Apéritif thématique : **Jeudi 4 juin 2015** : Soirée exceptionnelle sur l'Italie, en partenariat avec le Comité de Jumelage.

**18h00** : « J'aurais tant voulu voir Syracuse... (florilèges siciliens) », diaporama commenté par *Jack Bourguet*.



**19h30** : Apéritif dinatoire offert par le Comité de Jumelage.

**20h30** : « Le voleur de bicyclette » de Vittorio De Sica, film considéré comme un des chefs-d'œuvre du néoréalisme italien.



Accueil des pensionnaires de SDH de Novillars : Jeudis 4 et 18 juin 2015 de 11h à 11h45.

Atelier Ecriture Enfants : Mardis 2 et 16 juin 2015 de 16h30 à 18h.

Atelier Ecriture Adultes : Jeudi 11 juin 2015 de 17h à 19h.

Club-Lecture : **Jeudi 18 juin 2015 de 18h à 19h30** : *Coups de cœur pour les vacances*.

## LOISIRS CLUB ROCHOIS

Cette année, 39 personnes, dont 16 représentantes du sexe féminin, se sont retrouvées le 30 Avril dernier Salle Jouffroy d'Abbans à Roche-lez-Beaupré, pour se mesurer cartes en main, lors du traditionnel concours de belote organisé par le LOISIRS CLUB ROCHOIS.

Les choses sérieuses ont commencé aux environs de 14h30. A l'issue des 4 tours en 13 donnes disputées dans la bonne humeur, les résultats furent proclamés :

- 1er : Jean Marie BERNADO avec 5762 points
- 2ème : Renée VIPREY avec 5281 points
- 3ème : Marie Thérèse RICHARDOT avec 5279 points
- 4ème : Raymond EME avec 5164 points
- 5ème : Michel AUMAITRE avec 5113 points



Tous les participants sont repartis avec un lot. Comme à l'accoutumée, la soirée s'est terminée par un repas convivial réunissant 59 personnes.

# HISTOIRE DE ROCHE

## *Le passage d'eau Roche - Arcier (suite)*

### Les adjudicataires

Le 16 décembre 1856, le sieur Pierre-Gaspard Vaissier, du Grand-Vaire, est déclaré adjudicataire pour la période allant du 1<sup>o</sup> janvier 1857 au 31 décembre 1865. C'est la première adjudication pour le passage public de Roche-Arcier.

Le 27 octobre 1865, pour la période débutant au 1<sup>o</sup> janvier 1866, c'est Pierre-Joseph Roche, de Roche-lez-Beaupré, qui devient adjudicataire. Et le 18 janvier 1866, un contrôle effectué par les Ponts et Chaussées (qui gère les voies navigables) constate que le bac a effectivement une longueur de 11m, une largeur de 3,20m ; que la longueur du batelet est de 5,80m, sa largeur de 1,40m, qu'il y a bien 3 perches ferrées, dites gaffes, d'une longueur variant de 6 à 6,40m. Précisons que l'adjudicataire, ou fermier, qui paie redevance à l'Etat en échange du droit de passer les personnes et les bêtes, n'est pas obligatoirement celui qui effectue le travail. Et, évidemment, des problèmes surgissent au cours du fermage.



Le 4 mars 1869, Jean-Joseph-Hippolyte Roche adresse une réclamation à la préfecture parce que le sieur Mouillebec, restaurateur à Arcier, Sallet, propriétaire à Corcelle, Gouspy, éclusier à Chalèze et la commune de Chalèze elle-même se servent de batelets pour le transport de personnes. De l'enquête menée par les Ponts et Chaussées, il ressort :

- que Mouillebec qui bénéficie d'une autorisation pour la pêche dans le Doubs avec son batelet, s'en sert également, à l'occasion, pour transporter des personnes de sa famille ou des personnes qui fréquentent son commerce, parce qu'elles sont pressées de prendre le train en gare de Roche et qu'il le fait à titre gratuit ; il est menacé de poursuites et d'amendes en cas de récidive

- que Sallet qui transportait une personne pour l'exploitation de sa propriété située de l'autre côté du Doubs, l'engageait vivement à aller acquitter la taxe de transport auprès de l'adjudicataire (ce qu'elle ne faisait pas)

- que Gouspy et Chalèze reconnaissent avoir déjà eu des réclamations de la part des fermiers précédents. A l'écluse de Chalèze (n<sup>o</sup> 48) se trouve annexé

un bac pour le passage de chevaux marinières employés au service de la navigation ; avec l'accord tacite de l'administration, l'éclusier le fait servir aux relations des habitants de Chalèze avec Thise et Chalezeule pour leur éviter l'aller-retour de Chalèze à Roche de 4 km.

Le 28 octobre 1874, l'adjudication échoit à François Décurey pour un fermage se montant à 220 F pour neuf ans, loué en fait à un certain Groperrin qui effectuera les traversées. Le 3 août 1878, François Décurey demande d'être dispensé d'une part de tendre un câble d'acier ou de chanvre d'une rive à l'autre pour la manœuvre des barques, cela représentant trop de risques du fait du barrage et du courant de la prise d'eau et d'autre part de fixer un garde-corps au pourtour du batelet pour les piétons. Permission accordée pour le câble, refusée pour le garde-corps.

Le 26 juillet 1883, le maire de Grand-Vaire demande que les batelets autorisés aux noms des divers habitants du hameau de Corcelle puissent servir indistinctement au passage de tous les habitants et au transport des objets qu'ils sont obligés d'aller chercher à Roche. La préfecture, se faisant l'écho des Ponts et Chaussées, refuse car vraisemblablement cette demande provoquerait la résiliation du fermage pour l'adjudicataire du bac de Roche.

Le 9 novembre 1883, le renouvellement des baux d'amodiation des passages d'eau désigne François Décuré (en respectant l'orthographe mentionnée sur les documents) comme adjudicataire et le nouveau cahier des charges, valable à partir du 1<sup>o</sup> janvier 1884, ne mentionne plus l'obligation d'un câble. François décède le 11 avril 1884 et c'est son fils qui prend la succession.